

Honoraires Maximum de transaction forfaitaires TTC

à la charge du vendeur pour Appartements,Maisons,Immeubles et Terrains.

Honoraires Maximum au 1^{er} Février 2024

AGENCES ORPI CHATEAU-THIERRY/ MONTREUIL AUX LIONS/DORMANS/

CHARLY SUR MARNE/FERE EN TARDENOIS

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 60.000€	6.000 €
De 60.001€ à 80.000 €	7.000 €
De 80.001 € à 108.000 €	8.000 €
De 108.001 € à 140.000 €	9.000 €
De 140.001 € à 160.000 €	10.000 €
De 160.001 € à 180.000 €	11.000 €
De 180.001 € à 200.000 €	12.000 €
De 200.001 € à 220.000 €	13.000 €
De 220.001 € à 240.000 €	14.000 €
De 240.001 € à 270.000 €	15.000 €
De 270.001 € à 286.000 €	16.000 €
De 286.001 € à 350.000 €	17.000 €
A partir de 350,001 €	5 %

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI agence LELEUX 1 rue Lefèvre Maugras 02400 CHATEAU-THIERRY – SARL au capital de 17.500€

RCS Soissons 502 845 159 Carte professionnelle T/G N° CPI 020120166000004572 délivrée par la CCI de l'Aisne.
Caisse de garantie SOCAF 26 av. de Suffren 75015 PARIS

La délivrance d'une note est obligatoire.



Honoraires de location / gestion

Locaux d'habitation soumis à la loi du 06 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise de négociation	150,00 €	
Visite , constitution du dossier, rédaction du bail	8,00 € du m ²	8,00 € du m ²
Etat des lieux location vide	3,00 € du m ²	3,00 € du m ²
Etat des lieux location meublée	3,00 € du m ² à l'entrée et 3,00 € du m ² à la sortie	3,00 € du m ² à l'entrée

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	7.5 % du quittancement
Assurance GLI	2.4 % du loyer charges comprises
Gestion des sinistres contenant déclaration à l'assurance	150, 00 € TTC
Gestion des dossiers contentieux impayés locataires avec huissier /avocat	150,00 € TTC
Pré-déclaration des revenus fonciers	20,00 € TTC par déclaration / an
Documents administratifs sollicités pour le bailleur ou le locataire	20,00 € TTC
20,00 €	

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont cent de l'agence ayant reçu le mandat initial.
Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée
Les honoraires sont dus dès la réalisation de la prestation rendue par l'agence

Honoraires au 22 septembre 2023.